

Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 1906

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **43 (1907)**

Heft 158

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT

des Vérificateurs des comptes pour l'exercice 1906.

Monsieur le président et Messieurs,

Notre commission de vérification s'est réunie le 27 février au bureau de M. Ravessoud, caissier. Nous avons examiné soigneusement les comptes de l'année 1906, et les avons trouvés parfaitement conformes au bilan qui vous est soumis. Nous vous proposons donc de les approuver et de voter des remerciements à notre caissier pour leur bonne tenue.

Ces comptes présentent comme solde un excédent de recettes de 3108 fr. 95. Nous ne devons pas nous faire trop d'illusion à son égard; car, d'une part, les recettes portent un legs de notre dévoué membre émérite M. Eugène Renevier pour 500 fr. et d'autre part les dépenses ne comprennent que deux des bulletins de l'année. Les factures concernant le troisième bulletin ne sont pas parvenues en mains de M. Ravessoud avant la clôture des comptes de 1906 et nous pouvons compter de ce chef une dépense d'environ 1000 fr. qui chargera le compte de 1907. Le boni de l'exercice est ainsi réduit à environ 1500 fr. et c'est ce dernier chiffre que nous devons seul admettre pour 1906.

Nous n'avons pas visité la bibliothèque cantonale, car nous savons qu'elle est encore dans la période d'installation nouvelle. Par contre nous nous sommes transportés dans notre salle de lecture. En y entrant, nous avons été très surpris du désordre qui y règne. Nous y avons vu des volumes de 1903, 1904 et 1905 qui auraient dû être remis

depuis longtemps à la bibliothèque cantonale, conformément à notre convention avec l'Etat. Les périodiques y sont mêlés et chargent la table de lecture où il serait difficile d'y consulter des ouvrages parus.

Il nous paraît cependant que les quatre heures par semaine que notre bibliothécaire est tenu de consacrer aux soins de nos échanges et achats, sont complètement suffisantes pour lui permettre d'arriver à un ordre parfait. Nous ne pouvons que prier notre comité de bien vouloir mettre cet employé en demeure de faire tout le travail qui lui incombe ; et cela sans trop de retard.

Si, dans les conditions actuelles, quelques livraisons venaient à s'égarer, nous en serions responsables vis-à-vis de la bibliothèque cantonale ; nous avons donc tout intérêt à ce que l'ordre règne dans les publications que nous recevons de tant de correspondants.

Les Commissaires :

C. ROSSET. D^r BARBEY. E. CHUARD.
